


Règlement intérieur de la RCP Onco-Gynéco-sénologie

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)


	Site concerné : St Etienne	Version n°1	Page 1 sur 3
		Diffusé en : 03/2023	

Intitulé de la RCP	Onco-Gynéco-sénologie
Structure responsable	3C Oncoloire
Etablissements participants	CHU St Etienne/ CH de Firminy/ HPL/Clinique Mutualiste
Lieu (Salle, étage,...)	Salle Vanoise au 1 ^{er} étage du Centre Hygée
Webconférence	Oui via Teams
Jour / Fréquence	Jeudi / Hebdomadaire
Horaires de début et de fin	17h30-20h
Saisie des fiches RCP	Sous l'outil RCP SARA avant 16h00 le jeudi
Coordonnateur	Pr Freyer Gilles, 04 77 91 71 67 / gilles.freyer@chu-st-etienne.fr Dr Corsini Thomas, 04 77 82 89 57 / Thomas.Corsini@chu-st-etienne.fr
Assistante RCP	Référente : Carine DA FONSECA 04 77 91 74 65 Secrétaires du 3C joignable via: oncoloire.secretariat@chu-st-etienne.fr
Caractéristique de la RCP	1 ^{er} Niveau, Adulte
Région anatomique et organes	Sein / Gynécologie
Type de dossiers discutés	Tous (aucun enregistrement)
Composition du quorum minimum (spécialités)	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Oncologue - 1 chirurgien compétent en sénologie et gynécologie - 1 Radiothérapeute
Rôles et missions spécifiques du secrétariat de la RCP	<p>Préparer la RCP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des fiches (items administratifs, pièces obligatoires à joindre (CRA,...) et préparation du listing des patients inscrits par ordre alphabétique et par médecin référent - Envoyer la liste des patients du CHU St Etienne aux ARCs du CHU en amont de la RCP <p>Pendant la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire signer la « FICHE de PRESENCE » par les participants à la RCP. - Participer à la RCP et projeter les fiches pour qu'elles soient visibles par l'assemblée - Saisir la conclusion dans la fiche, sous la dictée du coordonnateur de RCP. - Cocher conforme au REFERENTIEL de façon tacite si aucune mention de HORS REFERENTIEL n'est dans la conclusion, de même pour l'item « Proposition d'inclusion dans un essai clinique » et pour l'item « Proposition consultation Oncogénétique » <p>Après la RCP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider les fiches RCP après RCP (ajout des participants) et informer les prescripteurs de leurs dossiers non discutés mais reportés en expliquant les raisons

La stratégie thérapeutique proposée par la RCP doit se fonder sur des recommandations de pratique clinique nationales ou internationales ou des référentiels régionaux ou de sociétés savantes.

Règlement intérieur de la RCP Onco-Gynéco-sénologie

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)

	Site concerné : St Etienne	Version n°1	Page 2 sur 3
		Diffusé en : 03/2023	

Référentiels ou recommandations déclarés

réseau Rhône-Alpes Auvergne : <https://espacecancer.sante-ra.fr/Pages/referentiels.aspx>

collège national des gynécologues français (CNGOF) : <http://www.cngof.fr/pratiques-cliniques/referentiels-d-origines-diverses?folder=CANCER>

INCA : <https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Recommandations-et-outils-d-aide-a-la-pratique>

Rôle et missions du secrétariat de RCP, rôle de chacun a bien respecté :

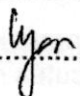

- En RCP, le **coordonnateur est responsable de la RCP (notamment du respect du quorum)**, **l'assistante RCP est en support**. La proposition thérapeutique est écrite directement en RCP par l'assistante RCP sur l'outil RCP SARA **sous la dictée du coordonnateur et sous sa validation**. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre coordonnateur et assistante RCP.
- En amont et aval de la RCP, l'assistante RCP ne doit jamais modifier des données médicales de la fiche sans accord du médecin référent de la fiche.
- La qualité des fiches présentées en RCP relève de la responsabilité du médecin référent
- Tout échange au cours de la RCP que soit entre participants, ou avec l'assistante RCP se doit d'être respectueux et bienveillant.
- Tout problème doit être remonté à Amandine Mondière et/ou Pr Pierre Fournel afin de le résoudre dans de bonnes conditions (tant côté coordonnateur/participants, qu'assistante RCP)

Annexe :

- 1- Charte régionale RCP de Cancérologie Région Auvergne-Rhône-Alpes Version Mai - 2021 (Annexe 1 – Rôles et responsabilités du médecin coordonnateur de la RCP, Annexe 2 – Rôles et responsabilités du médecin référent du patient, Annexe 3 – Rôles et responsabilités des organisations : 3C, Réseau ONCO AURA et GCS SARA, Annexe 5 – Dossier Communicant de Cancérologie : Information Patients)
- 2- Fiche de poste assistante RCP Oncoloire Version du 13/07/2021
- 3- Annuaire des RCPs du 3C Oncoloire Version actuelle sur le site internet du 3C Oncoloire : <https://3c.onco-aura.fr/oncoloire/>

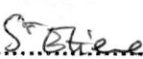

Je soussigné, Pr Freyer coordonnateur de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

Signature du Coordonnateur

A  , le 20/04/2023 

Je soussigné, Dr Corsini coordonnateur de la RCP, m'engage à respecter et à mettre en œuvre le présent règlement intérieur.

Signature du Coordonnateur

A  , le 14/5/23 

Règlement intérieur de la RCP Onco-Gynéco-sénologie

(Fiche descriptive du fonctionnement de la RCP et Définition des référentiels de RCP)



Site concerné : St Etienne

Version n°1

Diffusé en : 03/2023

Page 3 sur 3

N° version	Date	Historique des mises à jour (indications des modifications)	N° des pages modifiées
1	10/03/2023	Création	---

Rédaction	Amandine Mondière (responsable administrative 3C)	
Relecture	Assistante RCP du 3C (Carine Da Fonseca)	
Validation	Pr Pierre Fournel, coordonnateur du 3C Oncoloire	